

**INFORMATIONS IMPERATIVES A FOURNIR**

**POUR UN CONTRAT DE BAIL**

**Afin de nous permettre de préparer au mieux votre contrat de bail, merci de remplir l'intégralité du questionnaire**

**Adresse du logement :**

Loyer : ..... € + Charges : ..... € = ..... € (Loyer charges comprises)

Dépôt de garantie ..... €

	LOCATAIRE	COLOCATAIRE, EPOUX, CONCUBIN, PARTENAIRE	GARANT
<b>NOM</b>			
<b>Prénom(s)</b>			
<b>Date et lieu de naissance</b>			
<b>Nationalité</b>			
<b>Profession</b>			
<b>Adresse actuelle</b>			
<b>Numéro de téléphone</b>			
<b>E-mail</b>			
<b>Comprenez-vous la langue française ?</b>	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

(A défaut, un traducteur officiel sera à prévoir pour le jour de la signature de l'acte.)

**S'agissant de votre situation matrimoniale, merci de cocher la case correspondant à votre situation et de mentionner les informations demandées et remplir la fiche d'Etat Civil jointe :**

- Marié(e) le ..... en la mairie de ..... **(même si en instance de divorce)**
- Divorcé(e) le ..... de M/Mme (*nom, prénom*) ..... suivant jugement du TGI de ..... le .....
- Célibataire pacsé(e) : Partenaire de M/Mme (*nom, prénom*) .....  
Date du PACS : .....
- Célibataire non pacsé(e)
- Veuf(ve) de M./Mme (*nom, prénom*) ..... depuis le .....

**PIECES A FOURNIR IMPERATIVEMENT POUR TOUT CONTRAT DE BAIL  
LOCATAIRES ET GARANTS**

- Copie carte d'identité / ou passeport en cours de validité
- Livret de famille / Pacte de Solidarité / Jugement de divorce
- Trois dernières quittances de loyer /ou Dernière taxe foncière /ou Attestation d'hébergement à titre gratuit
- IBAN (pour la libération du dépôt de garantie)
- Copie du contrat de travail
- 3 derniers bulletins de salaire
- Dernier avis d'imposition sur le revenu

- Commerçant :  K-bis de – de 3 mois
- Artisan :  Carte d'artisan en cours de validité
- Profession Libérale :  Copie carte d'identité / ou passeport en cours de validité
- Retraité :  Derniers bulletins de pension des différents organismes
- Dirigeant de société :  K-bis de – de 3 mois
- 3 derniers bulletins de salaire
- Personne morale :  K-bis de – de 3 mois
- 2 derniers bilans et comptes d'exploitation

**Pour les garants** : ils sont nécessaires lorsque les locataires ne perçoivent pas, à minima, TROIS FOIS le montant du loyer. Par conséquent, le garant, qui se porte caution pour l'ENSEMBLE des locataires du bien, devra percevoir à minima trois fois le montant du loyer.

**ATTENTION : Le jour de la signature du bail, il est obligatoire de nous fournir :**

- **L'attestation d'assurance du logement est obligatoire le jour de la signature du bail, faute de quoi nous ne pourrions vous remettre les clés.**
- **L'ensemble des règlements par virement AVANT le jour de la signature : les honoraires de l'Étude, le dépôt de garantie, le loyer du mois en cours.**

L'Office Notarial de SAINT QUENTIN FALLAVIER, ci-après « Responsable de traitement », traite des données personnelles vous concernant pour l'accomplissement des activités notariales et de gestion locative.

Ce traitement est fondé sur l'exécution d'un contrat (ou sur l'exécution de mesures précontractuelles).

Ces données sont susceptibles d'être communiquées aux destinataires suivants :

- les administrations ou partenaires légalement habilités tels que la Direction Générale des Finances Publiques, ou, le cas échéant, le livre foncier, les instances notariales, les organismes du notariat, les fichiers centraux de la profession notariale (Fichier Central Des Dernières Volontés, Minutier Central Électronique des Notaires, registre du PACS, etc.),
- les Offices notariaux participant à l'acte,
- les établissements financiers concernés,
- les organismes de conseils spécialisés pour la gestion des activités notariales,
- le Conseil supérieur du notariat ou son délégué, pour être transcrites dans une base de données immobilières, concernant les actes relatifs aux mutations d'immeubles à titre onéreux, en application du décret n° 2013-803 du 3 septembre 2013.
- les organismes publics ou privés pour des opérations de vérification dans le cadre de la recherche de personnalités politiquement exposées ou ayant l'objet de gel des avoirs ou sanctions, de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Ces vérifications font l'objet d'un transfert de données dans un pays situé hors de l'Union Européenne disposant d'une législation sur la protection des données reconnue comme équivalente par la Commission européenne.

La communication de ces données aux tiers peut être indispensable afin de mener à bien l'accomplissement de l'acte.

Pour assurer leur publicité, les biens immobiliers sont diffusés par annonce sur le site internet du Responsable de traitement et des sites partenaires.

Les données vous concernant sont conservées jusqu'à trois ans après la résiliation du présent mandat.

Conformément à la réglementation, vous pouvez accéder aux données vous concernant. Le cas échéant, vous pouvez demander la rectification ou l'effacement de celles-ci, obtenir la limitation du traitement de ces données ou vous y opposer pour des raisons tenant à votre situation particulière. Vous pouvez également définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données personnelles après votre décès.

Ces droits peuvent être exercés directement auprès du Responsable de traitement ou de son Délégué à la protection des données à l'adresse suivante : [cil@notaires.fr](mailto:cil@notaires.fr).

Si vous pensez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité européenne de contrôle : la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés pour la France.